

CANNABIS : LE DOSSIER



CHOLLET-PRZEDNOWED Emmanuelle et GOT Claude
Gallimard, Folio : Le monde actuel, 2003, (272 p.)
Essais

Qui n'a pas entendu répéter cette affirmation : le cannabis est une drogue douce ? Douce ? Les médecins et les spécialistes n'en ont pas l'assurance : phénomène de dépendance, risques de santé publique, déstructuration de personnalités faibles - le cannabis, en tous les cas, est bien une drogue, au même titre que l'alcool, le crack ou le tabac. Comme tel, avant de débattre de sa dépénalisation, il convient de s'interroger sur la nature de son usage, les raisons qui motivent ses consommateurs. Alors le cannabis apparaît sous une lumière différente : un adjuvant qui facilite le passage vers le bas, un descenseur social, comme l'alcool ou la violence.